



15ème législature

Question N° : 38950	De M. Yannick Haury (La République en Marche - Loire-Atlantique)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > culture	Tête d'analyse >Reconnaissance culturelle des jeux de société	Analyse > Reconnaissance culturelle des jeux de société.
Question publiée au JO le : 18/05/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Yannick Haury attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur les jeux de société et la part importante qu'ils représentent dans le quotidien des Français. Depuis quelques années, la France est devenue le premier marché pour les jeux de société et jeux de cartes en Europe avec une croissance annuelle de 15 %. Ces « passe-temps » permettent le développement des compétences, d'exercer ses capacités d'observation, d'analyse, de stratégie et de motricité. Ils créent également du lien social en favorisant les interactions intergénérationnelles et les moments en familles. Lors des périodes de confinement successifs imposées par la situation sanitaire, les ventes de jeux de société se sont multipliées. Une reconnaissance culturelle des jeux de société permettrait de renforcer sa légitimité éducative et de valoriser l'impact que peut avoir le jeu dans les vies de chacun. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement concernant cette proposition.